

N° DE DOSSIER 00012455	N° DE RÉFÉRENCE SIPC 0090 1000 0001 2455 0117	DATE DE FACTURE AN MS JR 2021 - 07 - 12	PÉRIODE DU AN MS JR AU AN MS JR 2021 - 07 - 01 2022 - 06 - 30
---------------------------	--	---	---

No INTERVENANT EXTERNE  
14126

COUTURIER MARIO  
 SEVIGNY ALAIN  
 236 RUE GUILLEMETTE  
 SAINTE-HELENE-DE-CHESTER QUEBEC GOP 1H0

N° MATRICULE  
39035-1201-48-4425-00000000

EMPLACEMENT DE LA PROPRIÉTÉ  
236 RUE GUILLEMETTE  
SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

N° DE RÉFÉRENCE HYPOTHÈQUE :

CADASTRE(S) - SUBDIVISION(S)  
5891981

RÔLE	VALEUR RÔLE		FACTEUR D'UNIFORMISATION	=	VALEUR UNIFORMISÉE
PRÉCÉDENT (2016-2018)	146 000	X	1,0300	=	150 380
COURANT (2019-2021)	163 500	X	1,0000	=	163 500

  

VALEUR AJUSTÉE	2021	138 500
FACTEUR DES NEUTRES	X	1,00000
VALEUR IMPOSABLE		138 500

2021	EXEMPTION	2021
163 500		25 000

MESSAGES

DESCRIPTION	VAL. IMPOS.	TAUX / 100\$	MONTANT IMPOSÉ
TAXE ANNUELLE	138 500	0,10540	145,98
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>145,98</b>

Soldes dus	Frais	Capital	Intérêts	Total
2021-2022	0,00	145,98	0,00	145,98

ÉCHÉANCE AN MS JR	MONTANT DU VERSEMENT	TOTAL À PAYER
2021 - 08 - 12	145,98	145,98

2020-2021 - Taux net / 100 \$ 0,10540 Montant de l'exemption 26,35 \$ en 2019  
 Taux d'intérêts : 5,00 % Ce taux d'intérêt peut être modifié sans préavis

**\*\*\* IMPORTANT \*\*\***

- 1- Prenez note que le comptoir de la taxe scolaire est dorénavant fermé;
- 2- Pour recevoir cette facture en ligne, veuillez consulter l'information à l'endos;
- 3- Nouvelle appellation pour vos paiements : Centre de services scolaire des Bois-Francis.

**VERSEMENT**

**COMPTE DE TAXE SCOLAIRE**

VEUILLEZ JOINDRE CETTE PARTIE À VOTRE PAIEMENT

*Payé # 124  
145.98*

N° INTERVENANT EXTERNE	N° DE DOSSIER	ÉCHÉANCE AN MS JR
	N° DE RÉFÉRENCE SIPC	MONTANT À PAYER
	N° MATRICULE	MONTANT DU PAIEMENT
	EMPLACEMENT DE LA PROPRIÉTÉ	

**PAYABLE PAR INTERNET DANS LA PLUPART DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES. SÉLECTIONNER CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCIS - TAXES ET INSCRIRE LE # DE RÉFÉRENCE SIPC. DÉTAILS AU VERSO.**

Si vous payez par courrier retournez le talon détachable avec votre chèque qui, une fois honoré servira de preuve de paiement, car aucun reçu ne vous sera retourné.